

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
--------------------------------------	----------

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 21/02/2020

Présenté par le maire (1),
 A. Pordic, le 04/02/2020
 le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A. Pordic, le 21/02/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

1-BATTAS maurice	
ADAM claudine	
BERTRAND jean luc	
BILOT LE POTIER maire frederique	
BOSCHER mariline	
CARMES michèle	
CHEVE michel	
CLOAREC jeanine	
COLLIN maire pierre	
CONNEN noëlla	
COTTIN emmanuelle	
DEFONTENAY jœl	
DELAMARRE patrick	
DESFEUX isabelle	
EOUZAN louïe	
GEFFROY COADIC guenaelle	
GOUEZEL annie	
GUILLLOU yannick	
HOURDEL maire-déa	
JOUANNY alain	
KERLEGUER VIOUGEA andrès	

DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
--------------------------------------	----------

LAMOURE yves	
LE CORVAISIER florence	
LE DU olivier	
LE GOFF pierre-erme	
LE GRAND rémy	
LE GUEN evlyria	
LE POTTIER joseph	
LE VEE monique	
LONCLE nathalie	
MALLEDANT gilbert	
MANON brigite	
MICHEL francoise	
MORIN laetitia	
MORO nelly	
PLESSIX philippe	
QUETTIER jean-claude	
ROLANDO robert	
RUSELLE guy	
SOULABAIL yvon	
TARDY ibic	
THERIN nicole	
TUDDOT guyolaine	
URO pascal	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020
 Reçu en préfecture le 11/03/2020
 Affiché le 11/03/2020
 ID : 022-200056703-20200306-CA2019PORDICOM-BF

Compte administratif
 2019
 Budget annexe Pordic'com

Maurice BATTAS

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/03/2020, et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'assemblée.
 (2) L'assemblée délibérante doit, le cas échéant, mentionner